

Adresse postale :
GAGN – secrétariat communal
de La Folliaz
Rte du Village 34
1690 Lussy

Lussy, le 10 juillet 2019/cr








Avis de restriction d'eau

En 2018, lors de la sécheresse de l'été et de l'automne, les sources ont nettement diminué et ne se sont pas vraiment renflouées depuis le début de cette année.



Au vu de la période caniculaire que nous avons vécue à la fin juin et ne sachant pas ce que la météo nous réserve pour cet été, le GAGN désire solliciter tous les citoyens face à leur consommation d'eau. Il est important de modérer son utilisation journalière sans abuser inutilement de ce précieux bien.

Pour cela, nous vous rappelons quelques règles que nous vous demandons de suivre scrupuleusement :

En extérieur :

-  Raccordez vos gouttières à une cuve : l'eau de pluie pourra servir pour arroser les plantes, nettoyer votre terrasse ou le trottoir
-  Ne pas laver les voitures en privé
-  Ne pas remplir les piscines
-  Arrosez le matin ou le soir afin d'éviter l'évaporation. Préférez un système de goutte à goutte, plus économe qu'un jet, ou arrosez moins souvent, mais davantage
-  N'arrosez pas le gazon. Quand il fait sec, il devient jaune. Aux premières pluies, il redevient vert.

Dans la salle de bain :

-  Préférez une douche (60 à 80 litres) à un bain (150 à 200 litres)
-  Fermez votre robinet pendant la toilette, le brossage de dents, le rasage ... 3 minutes d'eau qui s'écoule... c'est au minimum 18 litres d'eau gaspillée !

Le GAGN vous remercie de votre compréhension et compte sur votre vigilance.

Nous vous souhaitons un bel été !

